

TRAVAILLER



# HABITER

à Plaine Commune





**En travaillant  
sur le territoire  
de Plaine Commune,  
vous pouvez  
bénéficier d'une  
grande diversité de  
produits immobiliers  
pour la location  
et l'achat  
d'un logement neuf  
dans un programme  
construit sur  
le territoire\*.**

\* Le territoire de Plaine Commune regroupe  
9 villes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine,  
La Courneuve, L'Île-Saint-Denis,  
Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis,  
Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse

**TRAVAILLER**

Dans un objectif de  
développement durable,  
les élus de  
Plaine Commune  
(9 villes et  
416 000 habitants)  
souhaitent ainsi favoriser  
le rapprochement  
domicile-travail des  
182 000 salarié(e)s  
travaillant sur  
leur territoire.



**HABITER**

à Plaine Commune



# TROUVER UNE OFFRE DE LOGEMENT

Pour retrouver toutes les offres,  
consulter la carte interactive  
du portail économique  
de Plaine Commune

<http://eco.plainecommune.fr>  
(espace Salariés)



**Vous y trouverez, pour les dizaines d'opérations recensées et mises à jour régulièrement, plusieurs informations : adresse du programme, promoteur, type d'accèsion , nombre de logements commercialisés, type de logements (*nombre de pièces*), prix moyen au m<sup>2</sup> et date prévisionnelle de livraison. Un lien vers les sites internet de chaque programme est également disponible pour vous permettre d'obtenir directement plus d'informations auprès du bailleur ou du promoteur.**

# LOCATAIRES : DES LOGEMENTS NEUFS **A LOYERS MAITRISES**

Certaines opérations proposent des dispositifs de logements locatifs appelés PLS (*prêt locatif social*) ou PLI (*prêt locatif intermédiaire*). Pour obtenir un de ces logements, les ressources annuelles du foyer du demandeur ne doivent pas dépasser un certain plafond. Par exemple, pour un logement PLS à Saint-Ouen, Aubervilliers ou Saint-Denis, le revenu fiscal de référence ne doit pas dépasser 44 774 € pour un couple sans enfant.

## LES AVANTAGES

- ➔ Un loyer moins élevé que dans un logement locatif libre
- ➔ Une qualité architecturale et un niveau de confort supérieurs au parc locatif existant
- ➔ Un logement neuf ou récent avec, dans la plupart des cas, un gardien
- ➔ Un propriétaire institutionnel garant des droits des locataires et un interlocuteur en cas de difficultés
- ➔ Pas de frais d'agence
- ➔ Un bail à durée indéterminée



# DEVENIR PROPRIETAIRE A UN PRIX INFERIEUR AU MARCHE

Certains programmes de logements neufs de la Caps (*Coopérative d'accès sociale à la propriété*) vous permettent de devenir propriétaire à un prix de 10 à 20% inférieur au marché\*.

Ce dispositif peut ainsi permettre à certains salariés de rembourser un emprunt alors que cette situation leur est impossible aux prix habituels du marché de l'immobilier. Il permet aussi une sécurisation de l'achat, surtout en cas de difficultés financières.

\*Sous conditions de ressources



## LES AVANTAGES

- ↪ Garantie de rachat
- ↪ Garantie de revente
- ↪ Garantie de relogement dans le parc social d'un bailleur partenaire





## & INFORMATIONS CONTACTS

**Après avoir identifié les opérations immobilières qui vous intéressent, vous pouvez effectuer plusieurs démarches complémentaires.**

- ➔ **Contactez directement le bailleur ou le promoteur de l'opération** si votre situation familiale vous permet de bénéficier de ses logements dont certains relèvent d'Action Logement (*organisme qui gère la participation des employeurs à l'effort de construction*).
- ➔ **A votre travail,** contactez le service compétent sur la question du logement des salariés pour déterminer si vous pouvez bénéficier d'avantages grâce à votre entreprise (*direction des ressources humaines, autres, ...*)
- ➔ **Pour en savoir plus sur les opérations immobilières et les dispositifs d'aide,** contactez la direction de l'habitat de Plaine Commune, Stéphane Bismuth, chargé de projets du pôle Habitat neuf et social  
Tel: 01 55 39 57 01  
[stephane.bismuth@plainecommune.com.fr](mailto:stephane.bismuth@plainecommune.com.fr)
- ➔ **Pour toute informations pratiques sur le logement et l'habitat,** consultez la partie consacrée au logement et à l'habitat du site internet de Plaine Commune :  
[www.plainecommune.fr/au-quotidien/habiter-se-loger/](http://www.plainecommune.fr/au-quotidien/habiter-se-loger/)